

Programme de la Formation

Communiquer sur un projet d'architecture : faire un rendu sensible avec la technique du croquis et de l'aquarelle

1 jour soit 7 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module : Communiquer sur un projet d'architecture : faire un rendu sensible avec la technique du croquis et de l'aquarelle

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : Vendredi 18 Avril 2025

Lieu : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne - 44 bd de Chézy 35000 Rennes

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'informatique et la maquette numériques sont devenues les outils de base de l'architecte. Mais dans un monde de plus en plus virtuel, l'usage de techniques artistiques « artisanales » pour communiquer avec les maîtres d'ouvrage est un vrai plus. Réaliser des croquis à la main et les mettre en couleur à l'aquarelle apporte une touche plus sensible et peut permettre au maître d'ouvrage de mieux se projeter, de mieux saisir l'ambiance et l'atmosphère du projet. La mise en œuvre de cette technique, y compris la numérisation, n'est pas plus longue et offre un temps de travail hors ordinateur pour renouer avec le côté artistique et créatif du métier d'architecte.

PRISE EN CHARGE

Le GepAtlantique a obtenu la certification qualité **Qualiopi** délivrée au titre de la catégorie Actions de formation. Ces dernières sont susceptibles de faire l'objet d'une **demande de financement auprès de fonds publics ou mutualisés** (OPCO EP, FIF PL, Atlas, Constructys...). **Demandeur d'emploi**, nous contacter pour obtenir un devis.

Les formations ne donnent pas lieu à une certification et ne font pas l'objet à ce jour d'une possibilité de financement CPF.

Nous pouvons vous aider à construire votre plan de formation annuel et restons à votre disposition pour tout renseignement concernant le financement de la formation (07 64 07 34 41).

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent :

TAIB Lamia - 06.65.57.95.74 - lamia@gepatlantiqueformation.fr

PUBLIC CIBLE

Architectes, collaborateurs d'architecte, autre acteur du cadre de vie

Délai d'accès à la formation

Jusqu'à 24h avant le début de la session et en fonction des places restantes.

PRÉREQUIS

Expérience en tant que concepteur ou acteur de la conception de bâtiments.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant le début de la formation, les prérequis pour participer à l'action seront vérifiés à partir des renseignements demandés sur la fiche d'inscription. Il vous sera demandé de compléter un questionnaire de positionnement, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction de vos attentes.

Au début de la session, un « tour de table » initial permettra d'évaluer le niveau de connaissance des stagiaires et d'identifier les besoins sur la thématique de formation. Puis, des exercices et des travaux de mise en pratique sont organisés tout au long de la journée afin de mesurer la progression des acquisitions.

A l'issue de la session de formation, un questionnaire de satisfaction à chaud est transmis par mail afin de prendre en compte les observations des stagiaires.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

Communiquer sur un projet d'architecture : faire un rendu sensible avec la technique du croquis et de l'aquarelle

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : Vendredi 18 Avril 2025, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Lieu : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne - 44 bd de Chézy 35000 Rennes

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Réaliser un croquis à partir d'une vue 3D
- Utiliser l'aquarelle pour suggérer les matières et la végétation
- Ombler à l'aquarelle pour souligner les volumes

FORMATEUR(S)

FOND Nathalie - Architecte, dessinatrice et aquarelliste

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Supports projetés et imprimés, pas à pas, notices techniques.

Démonstration, mise en application sur un premier sujet, discussion et analyse collectives sur les premiers rendus.

Deuxième mise en application pour ancrer les apprentissages à partir d'un projet d'architecture.

Merci d'apporter un projet de votre agence.

Prévoir une image imprimée d'un de vos projets (image 3D ou photo) pour que vous puissiez réaliser un croquis aquarellé à partir de cette image l'après-midi.

Une vue du projet et une photo de l'état actuel et du contexte existant.

Le matériel, pinceaux et aquarelle, est disponible sur place.

PROGRAMME

MATIN

Séquence 1 : Réaliser un croquis à partir d'une vue 3D

- les bases du croquis d'architecture
- les bases de l'aquarelle
- les aspects techniques : les outils et les papiers à utiliser
- le choix d'un angle de vue et d'un cadrage

Séquence 2 : Utiliser l'aquarelle pour suggérer les matières et la végétation

Pause déjeuner

APRES-MIDI

Séquence 3 : Ombler à l'aquarelle pour souligner les volumes

- réalisation d'un croquis + mise en couleurs et ombrages, sur un projet imposé
- analyse et retours critiques
- deuxième réalisation sur un projet personnel apporté par chaque participant

En option - le traitement informatique ultérieur : les principes de numérisation d'un croquis aquarellé

Bilan et échanges

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

Vous pouvez désormais vous inscrire à partir de votre compte en ligne [sur notre site internet](#) ou, par courrier ou mail, complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à : GepAtlantique - 1, rue Louis Marin - 44200 Nantes ou contact@gepatlantiqueformation.fr

Vous recevrez en retour un contrat ou convention afin de déposer votre demande préalable de prise en charge. Si l'email n'est pas dans votre boîte de réception, pensez à vérifier le dossier spam ou n'hésitez pas à nous relancer

FORMATION : Communiquer sur un projet d'architecture : faire un rendu sensible avec la technique du croquis et de l'aquarelle

Module : Communiquer sur un projet d'architecture : faire un rendu sensible avec la technique du croquis et de l'aquarelle

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : Vendredi 18 Avril 2025, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Lieu : École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne - 44 bd de Chézy 35000 Rennes

Durée : 1 jour soit 7 heures

Places limitées à : 6

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Département de naissance :**

E-mail personnel : *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Téléphone portable : **Date d'entrée dans l'entreprise :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non

Architecte DPLG : Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Nom de l'organisme de prise en charge :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

- AGEFICE
- AGEFIPH
- AKTO
- CONSTRUCTYS
- FAFCEA
- FIF PL
- FNE-formation
- FRANCE TRAVAIL DR BRETAGNE
- FRANCE TRAVAIL DR CENTRE VAL DE LOIRE
- FRANCE TRAVAIL DR PAYS DE LOIRE
- L'OPCOMMERCE - DELEGATION PDL
- LA REGION GRAND EST
- OCAPIAT
- OPCO ATLAS
- OPCO de la cohésion sociale
- OPCO EP
- OPCO2I
- RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- VIVEA
- Autre :

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : Activité principale :

Gérant(e) : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Siret : N° société d'architecture : Effectif dans l'organisme :

Module 1 : Communiquer sur un projet d'architecture : faire un rendu sensible avec la technique du croquis et de l'aquarelle		7h / 1 jour	
Coût pédagogique	Tarif	350,00 € HT / 420,00 € TTC €
TOTAL		 €

MODE DE PAIEMENT

- Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées par le GepAtlantique.

2 - Modalités d'inscription

Toute inscription nécessite le renvoi par mail ou courrier du bulletin dûment renseigné avant la date de début de stage. Pour que la demande d'inscription soit validée vous devez nous retourner le document contractuel signé ou une lettre valant commande pour les administrations. Les personnes porteuses d'un handicap sont invitées à se signaler auprès du référent handicap du GepAtlantique (Lamia Taib) afin d'identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

3 - Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit un devis/convention de formation ou un contrat accompagnée d'une fiche pédagogique pour constituer un dossier de prise en charge. A l'issue de la prestation et du règlement, une facture acquittée sera adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation de présence et attestation de fin de formation).

4 - Prix

Le prix hors taxes des actions de formation est celui figurant dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire.

5 - Modalités de paiement

Une facture vous sera adressée à l'issue de la formation et vous pourrez nous renvoyer le règlement par virement ou par chèque. Vous pouvez mentionner une date ultérieure d'encaissement, à réception de la prise en charge par exemple. Sans cette mention contraire, le chèque sera automatiquement encaissé à l'issue de la session.

Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire refuse, pour un motif quelconque, de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

Si vous souhaitez régler par virement à l'issue de la formation :

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0044 4626 293

BIC : CCOPFRPP XXX

Domiciliation : NANTES

(Merci d'indiquer le numéro de facture comme référence au virement).

6 - Report/Annulation

Du fait du GepAtlantique :

Le GepAtlantique se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas, il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Au choix du stagiaire, le GepAtlantique reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

Du fait du stagiaire :

Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou courrier électronique, reçues moins de 10 jours avant le début de l'action de formation, ainsi que les demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, peuvent entraîner l'encaissement des frais d'annulation d'un montant égal à 40% du montant TTC de la prestation, sauf en cas de force majeure.

De plus le GepAtlantique, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

N'hésitez pas à nous contacter avant d'annuler ou reporter votre participation.

7 - RGPD - Informatique et libertés

Dans le cadre de la relation contractuelle liant les parties, le GepAtlantique sera amené à collecter et traiter les données personnelles contenues dans le bulletin d'inscription, comme le nom, prénom, date de naissance, statut de l'entreprise.

L'adresse électronique est également nécessaire afin de vous adresser les différents documents liés à la formation (devis, contrat, convention, convocation, attestation de formation, facture...) et pour vous communiquer la lettre d'information des formations à laquelle vous pouvez vous désinscrire à tout moment.

Conformément à la réglementation, le GepAtlantique s'engage à n'utiliser ces données que pour la gestion et la promotion de ses propres actions de formation.

Le GepAtlantique certifie disposer de mesures techniques, via un serveur sécurisé, et uniquement accessible à son personnel, pour traiter ses informations en toute sécurité. Vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci.

8 - Règlement des litiges

Vous pouvez nous soumettre vos réclamations écrites à l'adresse mail : reclamations@gepatlantiqueformation.fr

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, le GepAtlantique et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Nantes.